

Bernard Jumel

Les troubles de l'attention chez l'enfant

Identification et remédiations

DUNOD

Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements

d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour

les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée. Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).



© Dunod, Paris, 2014
ISBN 978-2-100-70897-0

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2^o et 3^o a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

À la mémoire de Rosine Debray et de Roger Misès

Table des matières

<i>Introduction</i>	1
---------------------	---

PREMIÈRE PARTIE

L'ATTENTION DANS L'EXAMEN DES EFFICIENCES INTELLECTUELLES

1. Définition de l'attention	7
<i>L'attention</i> dans le vocabulaire d'une psychologie grand public	7
<i>L'attention</i> dans la culture commune	9
<i>La vigilance n'est pas l'attention, 12</i>	
2. Les difficultés d'attention au regard des classifications médicales de référence	17
Les troubles hyperkinétiques de la CIM10	18
<i>Place dans la classification, 18 • Les signes, 18</i>	
Le trouble déficit de l'attention/hyperactivité du DSM-IV-TR	19
<i>Place dans la classification, 19 • Les signes, 20</i>	
L'hyperkinésie avec troubles de l'attention de la CFTMEA R-2012	21
<i>Place dans la classification, 21 • Les signes, 21</i>	
Un court commentaire	22

3. Évaluer l'attention de l'enfant par les tests	25
Question préliminaire sur la légitimité de l'évaluation de l'attention de l'enfant par le psychologue	25
<i>Le trouble d'attention au sens du TDA/H, 26 • Peut-on parler de « déficit d'attention » ?, 28</i>	
Leçons d'une histoire de l'évaluation de l'attention dans les batteries de tests	32
<i>Les épreuves d'attention dans le Binet-Simon, 32 • Commentaire sur l'attention dans les premiers tests, 34 • Histoire d'une épreuve d'attention devenue épreuve de mémoire, 36 • L'attention dans la conception actuelle des batteries de tests d'efficiency intellectuelle, 38 • Conclusion, 45</i>	
4. Le développement de l'attention	47
Une définition de l'attention et une hypothèse sur sa genèse sociale	47
Le développement de l'attention	51
<i>Attention et langage, 51 • Attention et développement du langage intérieur, 54 • Conclusion, 56</i>	

DEUXIÈME PARTIE

APPROCHE COMPRÉHENSIVE DES TROUBLES D'ATTENTION DANS L'ORGANISATION MENTALE DE L'ENFANT

5. Quand les difficultés d'attention ne sont pas le motif à l'examen d'enfants en grande difficulté scolaire	63
Examen psychologique de Sonia : l'inattention comme produit de la discontinuité dans tous les domaines	66
<i>Présentation de l'enfant, 66 • Conclusion du psychologue, 67 • Commentaire : la problématique de l'attention, 69</i>	
Examen psychologique de Marge : impulsivité versus attention	69
<i>Présentation de l'enfant, 69 • Conclusions du psychologue, 70 • Commentaire : la problématique de l'attention, 72</i>	
Examen psychologique de Romain : un enfant qui ne se « retrouve » pas à l'école	73
<i>Présentation de l'enfant, 73 • Conclusions du psychologue, 74 • Commentaire : la problématique de l'attention, 75</i>	

Examen psychologique de Zora : une contrainte à exagérer l'accompagnement attentif pour pallier l'impulsivité	76
<i>Présentation de l'enfant, 76 • Conclusions du psychologue, 77 •</i>	
<i>Commentaire : la problématique de l'attention, 78</i>	
Examen psychologique d'Aurore : entre des traits de niaiserie et la volonté de tout mener tambour battant, peu d'attente et de tension	79
<i>Présentation, 79 • Conclusions du psychologue, 80 •</i>	
<i>Commentaire : la problématique d'attention, 81</i>	
Conclusions sur l'attention et l'impulsivité	82
6. Quand les difficultés d'attention sont un motif à l'examen	85
Introduction	85
<i>Remarque sur le vocabulaire : trouble ou difficulté ?, 85 •</i>	
<i>Quelques chiffres sur le taux d'enfants présentant des difficultés d'attention, dépassant la compétence de réponse ordinaire des enseignants, 86 • Observation par l'examen psychologique d'enfants présentant des difficultés d'attention, 88 • Les tests utilisés, 91</i>	
Observation n° 1 : Pedro, un regard qui reste à la surface des choses, un âge incertain	96
<i>Présentation, 96 • Comportement pendant les épreuves, résultats et conclusion, 97 • La problématique d'attention, 99</i>	
Observation n° 2 : Marc, la proximité de l'adulte comme condition de l'attention de l'enfant	103
<i>Présentation, 103 • Comportement pendant les épreuves, résultats et conclusion, 104 • La problématique d'attention, 106</i>	
Observation n° 3 : Paulo, une présence mentale intermittente, expression d'un jeune âge qui perdure	107
<i>Présentation, 107 • Comportement pendant les épreuves, résultats et conclusion, 107 • La problématique d'attention, 109</i>	
Observation n° 4 : Colas, un prix à payer dans l'examen pour permettre la concentration de l'enfant	110
<i>Présentation, 110 • Comportement pendant les épreuves, résultats et conclusion, 111 • La problématique d'attention, 115</i>	
Observation n° 5 : Seb, difficulté d'attention, ou difficulté à répondre comme JE ?	116
<i>Présentation, 116 • Les conclusions d'un précédent examen, deux ans plus tôt, 117 • Comportement pendant les épreuves,</i>	

<i>résultats et conclusion, 119 • La problématique d'attention, 124</i>	
Observation n° 6 : JérémY, une fausse présence au discours	128
<i>Présentation, 128 • Comportement pendant les épreuves, résultats et conclusion, 128 • La problématique d'attention, 131</i>	
Observation n° 7, Laurette ou l'art de la rupture. Pour restaurer la continuité, s'appuyer sur l'amie	133
<i>Présentation, 133 • Comportement dans les tests et résultats, 134 • Conclusion de l'examen avec le WISC-IV, 136 • Seconde observation en groupe, 137 • La problématique d'attention, 140</i>	

TROISIÈME PARTIE

PRINCIPES DE REMÉDIATION DES TROUBLES D'ATTENTION EN PETIT GROUPE D'ENFANTS

7. Le travail sur l'attention par le travail sur l'écriture	145
Pourquoi, au nom de l'attention, s'arrêter sur la pédagogie de l'écriture ?	145
<i>Le développement de l'attention de l'enfant, du signe gestuel au geste graphique, 145 • Le geste graphique, 146 • Trouble d'attention et trouble d'apprentissage, 147</i>	
Une séance de travail sur le trouble d'attention, avec des enfants de 6 à 8 ans	148
<i>Présentation du groupe, 148 • Déroulement de la séance, 150</i>	
8. Le travail sur l'attention par l'enseignement de vocabulaire	155
Pourquoi considérer l'attention dans l'enseignement du vocabulaire ?	155
<i>Le vocabulaire s'enseigne et s'apprend, 155 • La catégorisation s'enseigne et s'apprend, avec le vocabulaire, 156 • La pensée catégorielle dans les troubles d'apprentissage, 158</i>	
L'attention dans l'enseignement du vocabulaire : comment ?	159
<i>Utiliser la dysharmonie du développement des fonctions psychiques supérieures, 159 • Séparer et réunir : analyser les mots, les segmenter pour mieux les conserver, 160</i>	
Une séance de travail sur le vocabulaire, visant le trouble d'attention	161
<i>Introduction, 161 • Les aléas de la remémoration, 162 • Le temps de l'analyse, 163 • Le temps de la reconstitution, 164</i>	

Conclusion : autres leçons	165
<i>Importance de l'écriture, 165 • L'intérêt du vocabulaire : doter l'enfant des mots pour le dire, et pour le penser, 166</i>	
9. Un travail sur l'attention utilisant les apprentissages « par cœur »	169
Pourquoi, au nom de l'attention, s'arrêter sur l'apprentissage par cœur ?	169
<i>L'attention est la condition à l'apprentissage « par cœur », 169</i>	
<i>• Les tables de multiplication, 171</i>	
Une séance de travail sur le trouble d'attention, avec des enfants de 8 à 10 ans	171
<i>Présentation du groupe, 171 • Des difficultés d'attention, 175 •</i>	
<i>Le choix des méthodes, 176 • Déroulement de la séance, 176 •</i>	
<i>Conclusion, 180</i>	
10. Les différences interindividuelles dans la remédiation des troubles d'attention	183
Présentation du groupe	183
<i>Les difficultés communes aux trois enfants, 184</i>	
Des buts différenciés au travail de remédiation	186
Déroulement de la séance	187
<i>Le départ, 187 • À mi-chemin, 188 • L'écriture au tableau, 189</i>	
<i>• L'écriture des initiales, 189</i>	
Synthèse	190
<i>Conclusion. Les idées modernes sur les enfants</i>	193
<i>Annexe . Un résumé de l'histoire du syndrome « trouble : déficit de l'attention/hyperactivité (TDA/H) »</i>	197
L'instabilité psychomotrice en France	197
Le syndrome hyperkinétique aux États-Unis	199
<i>Glossaire</i>	203
<i>Bibliographie</i>	209

Introduction

L'INATTENTION EST LE PREMIER MOTIF invoqué dans les demandes d'aides aux enfants qui connaissent des difficultés scolaires. Très utilisée par les enseignants, l'expression « difficultés d'attention » appartient de fait depuis longtemps au vocabulaire des pédagogues. Cependant, elle a pris un développement extraordinaire dans les dernières décennies, en partie depuis que l'on s'est avisé, aux États-Unis particulièrement, que ce qui est désormais considéré comme un trouble et qui s'exprime par un déficit, demande une compensation.

Associé depuis une vingtaine d'années à l'instabilité (ou hyperkinésie) dans la classification (DSM-IV-TR, et récemment DSM V) de l'Association psychiatrique américaine (APA, American Psychiatric Association), le motif de consultation est devenu une entité nosographique à part entière, dont la définition commande les voies du diagnostic et du soin.

Cette association entre les troubles d'attention et ceux de l'hyperactivité est maintenant diversement acceptée par d'autres classifications médicales de référence, la Classification internationale des maladies (CIM-10) de l'OMS, et la Classification française des troubles mentaux de l'enfant et de l'adolescent (CFTMEA).

1. Dans sa dernière version, la CFTMEA-R-2012 intègre les difficultés d'attention en deux endroits différents :

- en association avec l'hyperkinésie dans la catégorie « troubles hyperkinétiques », elle-même incluse dans la catégorie supérieure « troubles des conduites et du comportement » ;
- seules, comme « troubles de l'attention sans hyperkinésie » (classés 6.13) dans la catégorie des « troubles cognitifs et des acquisitions scolaires » incluse dans la catégorie supérieure « troubles du développement et des fonctions instrumentales ».